

Commune de Cergy

Plan Local d'Urbanisme

Zonage
Règlement graphique
Planche n°2

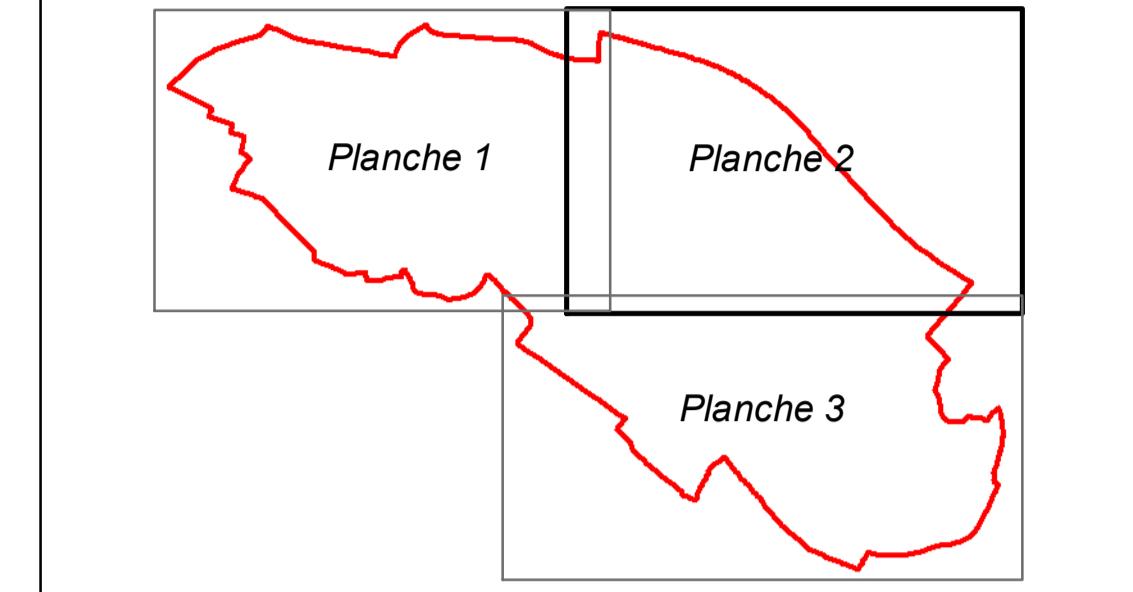


Tableau des emplacements réservés

Emplacement réservé en application de l'article L.123-1-5 V du Code de l'Urbanisme

N°	Bénéficiaire	Type	Localisation	Parcelles concernées	Superficie
1	Etat	ER pour élargissement de voirie	A15	Parcelles partiellement concernées : Section ZC : 347 à 3249, 402, 403, 413, 416, 417, 440 à 442, 445, 450 à 455, 469, 470, 473, 476, 486, 487 Parcelles entièrement concernées : Section AD : 364, 391, 403, 405	46100 m ²
2	Ville de Cergy	ER pour élargissement de voirie	Rue de Vauréal	Parcelles partiellement concernées : Section ZC : 377, 425, 747, 748, 754, 755, 770, 771 Section AD : 148, 177, 179, 180, 192, 313, 328, 329, 361, 390, 397, 398, 404, 421 Parcelles entièrement concernées : Section AD : 364, 391, 403, 405	3415 m ²
3	Ville de Cergy	ER pour élargissement de voirie	Rue Saint Martin	Parcelles partiellement concernées : Section AK : 203, 205, 223, 736, 766, 835, 836	436 m ²
4	Ville de Cergy	ER pour élargissement de voirie	Rue du Clos Brûloir	Parcelles partiellement concernées : Section BA : 283, 461	607 m ²
5	Ville de Cergy	ER pour élargissement de voirie	Allée des Plantes	Parcelles partiellement concernées : Section BA : 197, 198, 200, 205, 234, 236 à 238, 240 à 242, 245, 246, 343, 378, 398, 436, 446, 447 Parcelles entièrement concernées : Section BA : 235, 243, 244, 389, 391, 399, 437	771 m ²
6	Ville de Cergy	ER pour création d'un parking payant	Rue Saint Martin	Parcelles partiellement concernées : Section AK : 203	323 m ²

Emplacement réservé pour mixité sociale en application de l'article L.123-2b du Code de l'Urbanisme

N°	Type	Localisation	Parcelles concernées	Superficie
a	A l'intérieur du programme global de logements envisagé (1120 logements minimum, 15 à 20% du nombre total de logements seront des logements locatifs sociaux au sens de l'article 55 de la loi SRU)	Secteur des Margoberts	Parcelles partiellement concernées : AW11, AW139 et AW142 Parcelles entièrement concernées : AW70, et AW143 à AW148	54065 m ²

 cergy Mairie de Cergy DADT 3 Place de l'Hôtel de Ville BP 48000 Cergy 95801 Cergy-Pontoise Cedex Tel. 01 34 33 44 00	Réalisation: Ville de Cergy - Espace Ville Sources: Ville de Cergy DDT du Val d'Oise PLU révisé approuvé par délibération du conseil municipal en date du 17 décembre 2015
Fond de plan: Cadastre DGIFP 2014	

Plan n°1.3

Légende

- Zonage**
 - UAa
 - UAb
 - UBa
 - UBb
 - UCa
 - UCb
 - UCc1
 - UCc2
 - UCd
 - UCe
 - Ula
 - Ulb
 - AU
 - AUlb
 - A
 - A1
 - N
 - N1; N2; N3; N4; N5
- Rappel : Le Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) de la vallée de l'Oise a été révisé et approuvé le 5 juillet 2007.
Il concerne le sud de la commune.
Il figure dans les annexes servitudes.

0 100 200 300 400 500 Mètres

